

Communiqué-Version finale

Dimanche 24 mai 2020 est le jour de l'Aïd El Fitr 1441H

Le Conseil Français du Culte Musulman et les fédérations qui le composent, réunis par visioconférence ce vendredi 22 mai 2020, annoncent que le jour de la fête de l'Aïd de l'année hégirienne 1441H **correspond au dimanche 24 mai 2020.**

En effet, les données astronomiques montrent que la nouvelle lune, du début de mois de chawal 1441, ne sera visible aujourd'hui nulle part dans le monde puisque la conjonction de la lune aura lieu ce 22 mai 2020 à 17h39' heure universelle, 19h39 heure de Paris.

A cette occasion, le CFCM adresse ses chaleureuses félicitations à l'ensemble des musulmans de France et leur présente ses meilleurs vœux de santé de bonheur et de prospérité.

Compte tenu du contexte de pandémie, la prière de l'Aïd **ne peut avoir lieu dans les mosquées.** Chacun pourra l'accomplir chez-lui, dans le même format que celui de la mosquée mais sans prêches. L'acte du don de Zakat El Fitr et l'esprit de solidarité et de partage de cette fête doivent être source de joie et d'espérance pour celles et ceux qui se trouvent en difficulté, notamment dans le contexte particulier du confinement.

Dans le cadre de la concertation entre les cultes et les pouvoirs publics, le Ministre de l'Intérieur M. Christophe Castaner a rencontré les responsables des cultes de France, en audioconférence ce vendredi 22 mai 2020. Tout en annonçant la reprise imminente et encadrée des cérémonies religieuses, monsieur le Ministre a réaffirmé la recommandation des autorités médico-scientifiques et des pouvoirs publics de différer cette reprise au mois de juin pour mieux analyser les effets du lever de confinement du 11 mai 2020 sur la situation sanitaire de notre pays.

Dès publication du nouveau décret du gouvernement sur la reprise des cérémonies religieuses, le CFCM diffusera ses recommandations pour que cette reprise soit progressive et dans le respect des mesures de prévention applicables aux rassemblements.

Le CFCM appelle les musulmans de France à avoir une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quitté et leurs proches, à prier pour le rétablissement des malades et la protection de notre pays et de nos concitoyens. Le devoir de nous protéger collectivement doit nous permettre d'adapter l'organisation de nos moments festifs aux impératifs de la distanciation physique et des gestes barrières.

Le CFCM assure l'ensemble de nos concitoyens de ses prières fraternelles pour que notre pays puisse sortir de la pandémie en renforçant son unité et sa cohésion et retrouver les meilleures conditions de son bonheur et de sa prospérité.

Le CFCM forme le vœu pour que les décideurs de la communauté internationale puissent puiser dans les enseignements de la pandémie les moyens d'une nouvelle politique orientée vers davantage de solidarité entre les peuples et les nations.

Paris, vendredi 22 mai 2020
Mohammed MOUSSAOUI
Président du CFCM